

DETACHEMENT EN NOUVELLE CALEDONIE (rentrée février 2022)

Références : BO n° 17 du 29 avril 2021 / NDS du 16-4-2021

- Saisie des candidatures accompagnées des pièces justificatives via le portail Arena, rubrique "Gestion de personnels/i.Prof/Les Services/

Mouvement des enseignants du 2nd degré vers les COM".

Du vendredi 30 avril 2021 minuit

A mardi 18 mai 2021 minuit

(heures métropolitaines)

- Le chef d'établissement saisit via le portail Arena l'avis sur la candidature entre le 19 mai et le 7 juin. La procédure est dématérialisée ensuite. Assurez vous que votre chef d'établissement a renseigné cet avis.
- Pour des renseignements complémentaires et avant la formulation des vœux et pour le suivi de votre dossier, contactez :

section "Outremer - étranger" SNALC :

- Téléphone : 06 88 39 95 48

- M. Frantz Johann Vor Der Brügge

- snalc.detom@gmail.com